

Projet de centrale électronucléaire
Flamanville 3

Clôture du débat public EPR « Tête de série »

Un débat clos mais inachevé qui appelle une suite

Quatre mois après le lancement du premier débat public national sur une centrale électronucléaire, la Commission particulière (CPDP) dresse un premier bilan critique. Si le débat public a permis de progresser sur l'examen des points de controverses, il est apparu fortement « contraint » par les difficultés.

La procédure de débat public a permis à la CPDP de prendre des initiatives pour contourner et dépasser ces contraintes, à l'image de groupes de travail initiés sur le thème de l'accès à l'information ou celui sur les besoins électriques. De nombreuses questions restent aujourd'hui en suspens. Si le débat public est clos, certains chantiers demeurent inachevés. C'est pourquoi il est nécessaire de poursuivre les discussions et la réflexion sur le sujet.

▪ Quatre mois d'échanges nourris sur le projet EPR

Les 21 réunions publiques organisées dans 13 régions de France ont réuni près de 4000 personnes. 780 questions ont été posées au cours du débat. Des parties prenantes : associatives, socio-économiques et institutionnelles, ainsi que des experts ont permis d'éclairer les thèmes et se sont positionnés par rapport au projet. Cette participation des acteurs et des experts a contribué à enrichir le débat au fur et à mesure et à faire progresser la réflexion sur les principaux sujets de controverses identifiés pendant la phase de préparation du débat public.

Trois thèmes forts émergent. Ils ont particulièrement attiré l'attention du public et des acteurs, et sont apparus dans de nombreuses questions posées par courrier, sur Internet ou au cours des réunions. Ces trois thèmes sont les suivants :

- L'insertion de l'EPR dans le parc de production électrique et la politique énergétique
- Le projet industriel dans un contexte de transition entre une planification publique et un marché d'opérateurs en concurrence
- La maîtrise des risques

L'ensemble de ces thèmes pose le problème de la confiance des citoyens dans la parole politique et industrielle sur le nucléaire civil.

▪ Des initiatives de la commission pour surmonter les difficultés posées par le débat

Le débat public s'est heurté à des contraintes qui ont entravé sa bonne marche. L'absence d'une réelle volonté politique de débattre, le retrait de six associations de protection de l'environnement, un cadre légal limitant les fonctions de la commission, la haute technicité du projet et les divers secrets qui caractérisent un tel sujet, sont autant d'éléments pour expliquer les conditions difficiles dans lesquelles la CPDP a travaillé.

Toutefois, malgré ces difficultés, ce débat public se caractérise par des avancées importantes. La CPDP se félicite notamment de la mise en place de deux groupes de travail sur deux sujets clés du débat : l'accès à l'information en matière de nucléaire et les besoins électriques à moyen et long termes. Il s'agissait par ailleurs du premier débat public sur une centrale électronucléaire qui a permis d'élargir le cercle habituel du débat nucléaire et de permettre aux uns et aux autres de mieux s'écouter.

▪ **La nécessité d'écrire une suite au débat public**

Même si le débat public sur le projet EPR s'achève, de nombreuses questions restent encore en suspens et doivent être élargies et approfondies. Il est nécessaire que la sphère politique et la puissance publique s'engagent rapidement sur l'évaluation du projet dans toutes ses dimensions :

- politique industrielle, influence sur les choix énergétiques du pays à long terme et développement de sources d'électricité alternatives,
- et la nécessaire transparence.

Service de presse – Débat public EPR

Emilie Drouin
Tèl : 01 56 03 12 83

Iannis Aït-Ali
Tèl : 01 56 03 13 85

e-mail : presse.cdpd.epr@i-et-e.fr